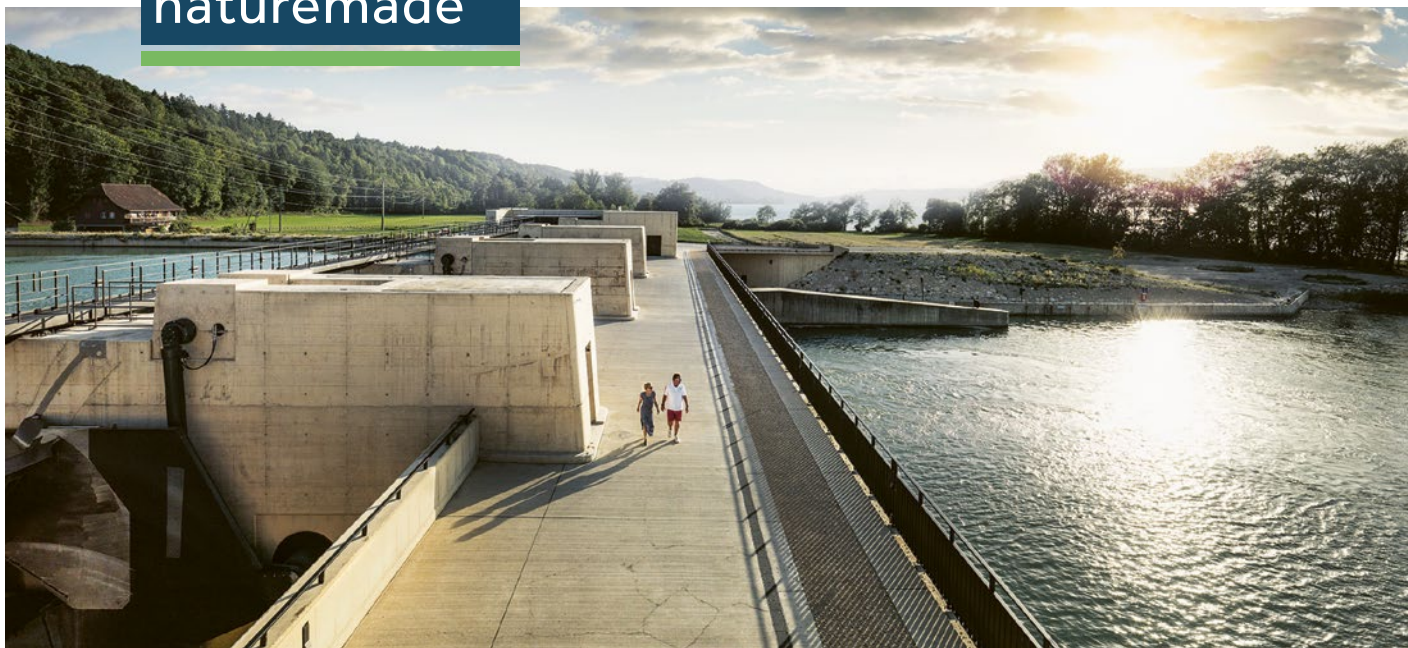


naturemade



Rapport annuel 2023

VUE Association pour une énergie respectueuse de l'environnement

Table des matières

Éditorial	3
Certification	4
Fonds écologique naturemade	6
Projets, activités et développements	8
Comptes annuels	12
Rapport de révision	14
Organigramme de VUE (décembre 2023)	15

L'association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE est porteuse du label de qualité naturemade. Le label existe en quatre niveaux de qualité: **naturemade** est synonyme d'énergie respectueuse du climat provenant à 100% de sources d'énergie renouvelables. **naturemade star** le label de qualité qui distingue l'éco-énergie produite de manière particulièrement respectueuse du climat et de la nature, c'est-à-dire de manière écologique, et qui garantit en outre le respect de directives écologiques strictes et complètes. **naturemade resources star** distingue l'énergie et les matériaux recyclables provenant de processus de valorisation et de recyclage particulièrement efficaces et écologiques. Les économies d'énergie réalisées grâce au dépassement des objectifs fixés sont certifiées **naturemade énergétique neutre**.

Impressum

Concept et textes: Secrétariat VUE Association pour une énergie respectueuse de l'environnement

naturemade La consommation d'énergie pour ce rapport
énergétique neutre annuel a été compensée par des certificats d'efficacité naturemade.

Layout: Weissgrund AG, Zurich

Impression: Kasimir Meyer AG, Wohlen
(imprimé avec 100% d'éco-courant naturemade star et émissions de CO₂ compensées (projet: eau potable propre, Érythrée))

Ce rapport annuel paraît en allemand, français, italien et anglais.

Photo de couverture: la centrale au fil de l'eau de Hagneck de BKW et d'Energie Service Biel/Bienne (ESB), certifiée naturemade star, se trouve dans une zone alluviale protégée d'importance nationale. La compatibilité environnementale de cette installation a donc été mise en avant lors d'une rénovation complète en 2015. Ce faisant, la production a été augmentée de 40% sans inconvénient pour l'environnement. (Photo: Michel Jaussi)



Mesdames, Messieurs,
chers partenaires et membres de VUE

L'année 2023 s'est déroulée avec la même dynamique que la fin de l'année 2022. Avec l'entrée en vigueur de l'OGOM révisée, il est devenu clair qu'à partir du 1.1.2027, la durée de validité des garanties d'origine sera réduite de 12 à 3 mois. VUE a abordé le sujet de manière proactive afin de créer le plus rapidement possible des conditions cadres claires, crédibles et attractives pour tous ses partenaires. Ce contexte réglementaire dynamique génère de nombreuses incertitudes de planification pour la branche des EAE, dont il faut tenir compte lors de l'élaboration des futures exigences de la VUE pour les produits électriques certifiés naturemade (star). Le but de la VUE est d'inclure dans les processus tous les partenaires concernés d'ici la mi-mai 2024. En outre, l'objectif est de pouvoir proposer sur le marché les premiers produits d'électricité en temps réel certifiés naturemade star au 1^{er} janvier 2025 et d'achever avec succès le test sur le terrain qui y est lié. De plus, en tant que cosignataire de la feuille de route Mobilité électrique 2025, VUE a contribué à renforcer l'électromobilité écologique avec une grande transparence pour les utilisateurs. Enfin, au niveau politique, VUE a fait valoir les intérêts de la biodiversité lors de l'élaboration de l'acte modificateur unique.

En ce qui concerne les bases de certification de la VUE, il est particulièrement intéressant de mentionner que les écobilans sur lesquels se base une certification naturemade star ont été mis à jour pour différents systèmes énergétiques. De plus, l'élaboration d'exigences naturemade star pour les installations photovoltaïques agricoles a été lancée.

La demande de produits d'électricité et de biogaz naturemade star a de nouveau évolué positivement. Les ventes de produits électriques naturemade ont toutefois reculé en raison de deux facteurs exceptionnels. La demande en électricité naturemade star et l'engagement des partenaires de la VUE sont à la base de l'impact positif de naturemade sur la nature. Depuis la création du label de qualité, les clients et clientes naturemade ont contribué à la promotion de la biodiversité à hauteur de plus de 160 millions de francs, qui ont été utilisés par exemple pour la création et la revalorisation de paysages fluviaux et d'habitats terrestres. Les nouvelles possibilités d'utilisation des fonds introduites en 2022 ont déjà été utilisées de manière isolée en 2023, ou les possibilités de les utiliser ont été clarifiées. Dans l'ensemble, il semble toutefois que la biodiversité reste le créneau attractif pour de nombreuses EAE proposant des produits d'électricité naturemade dans leur offre.

L'année a été également marquée de changement de personnel. Après de nombreuses années de grand engagement, Markus A. Meier a pris congé du comité et de la coprésidence du VUE. Un grand merci encore une fois pour tout ce qui a été accompli! Son successeur dans les deux fonctions sera élu lors de l'AG 2024. Après presque 15 ans de direction de projets de certifications naturemade, Regina Bulgheroni a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Nous lui adressons également un grand merci. Regula Keller suit ses traces avec beaucoup de motivation et de compétence.

Avec l'année 2024, la VUE s'apprête à fêter son anniversaire: la VUE aura 25 ans! Nous nous réjouissons de poursuivre une collaboration constructive et agréable avec tous les partenaires actuels et nouveaux de la VUE.



Brigitt Hausammann
Co-présidente VUE
La Poste Suisse SA



Pascal Steingruber
Directeur VUE

Certification

Les sections suivantes expliquent les variations des volumes de production et de vente d'électricité, de chaleur et de froid à distance et de biogaz.

Electricité

En 2023, la quantité totale de production d'électricité certifiée naturemade a augmenté de 1.5% par rapport à 2022, pour atteindre 14.7 TWh. La production d'électricité naturemade star (4 points) (+1%) et la production d'électricité naturemade (0 point) (+1.6%) ont augmenté, tandis que la production d'électricité certifiée naturemade ressources star est restée au niveau de l'année précédente. L'augmentation de naturemade est due au fait que certaines centrales hydroélectriques certifiées naturemade ont pu augmenter leurs quantités de production et que de nouvelles centrales hydroélectriques ont été ajoutées par le biais de certifications groupées. Fin 2023, la quantité d'électricité certifiée provenait de l'hydraulique, du photovoltaïque et de l'éolien, produits en Suisse, en Norvège et au Liechtenstein.

Une analyse comparative des chiffres de vente disponibles* de 2022 avec les valeurs analogues de 2021 montre une croissance de 2% pour les produits naturemade star

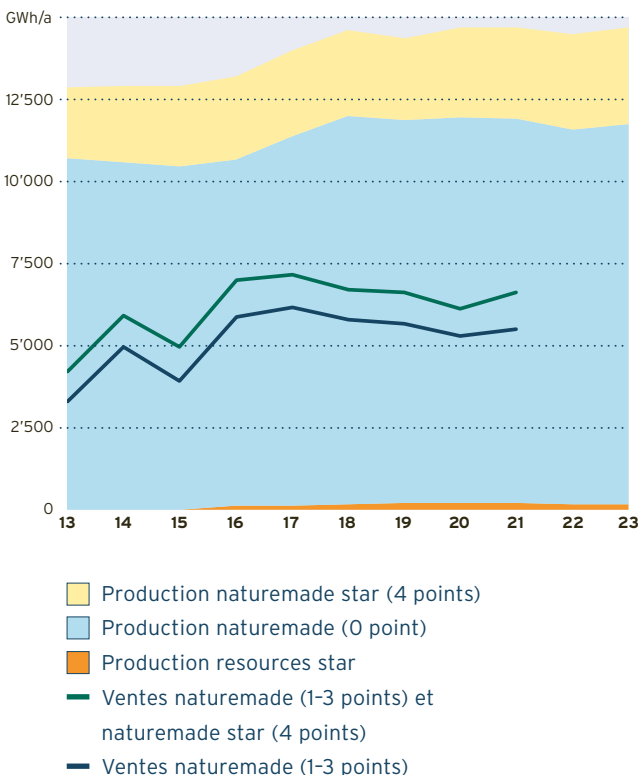
* En raison d'un décès au sein d'une société d'audit, seuls 81% des audits relatifs à l'année 2022 étaient disponibles au moment de l'impression.

(4 points). Il en résulte cependant un recul de 20% des quantités vendues des produits naturemade (1-3 points). Deux effets exceptionnels sont responsables d'une grande partie de cette évolution: d'une part, la sécheresse exceptionnelle de l'année 2022 a entraîné une pénurie de HKN, ce qui a empêché certains produits électriques naturemade d'être entièrement alimentés. D'autre part, la menace de pénurie d'énergie en 2022/23 a entraîné une réduction de la consommation d'électricité dans l'approvisionnement de base chez des partenaires importants de la VUE.

Chaleur et froid à distance

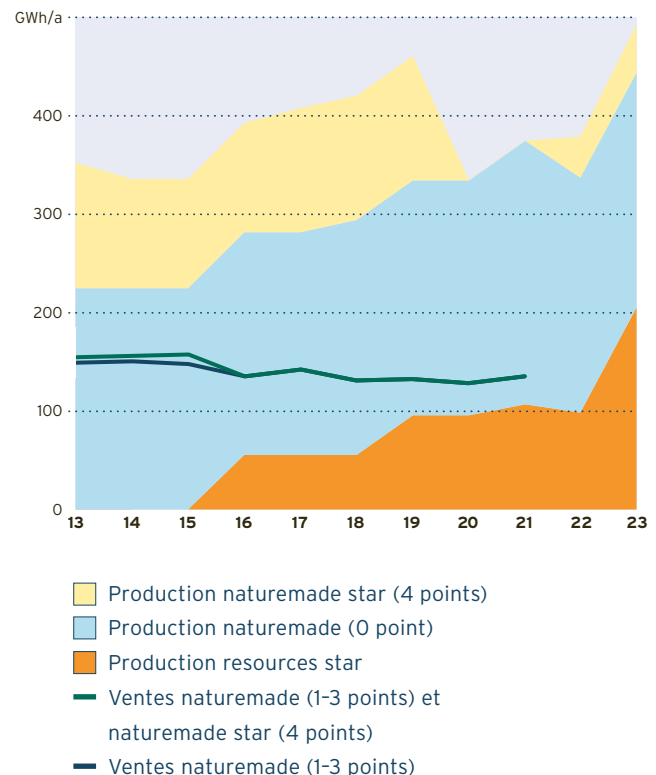
Les quantités de licences pour l'ensemble de la production de chaleur à distance naturemade, tous niveaux de qualité confondus, ont fortement augmenté en 2023 par rapport à l'année précédente (+30%). Les installations de méthanisation et les usines d'incinération des ordures ménagères en font partie. Avec la certification pilote des pompes à chaleur sur nappe phréatique d'Eniwa, une installation de production de chaleur est à nouveau labellisée naturemade star (4 points) depuis 2022 (42 GWh/a). S'est ajoutée en 2023 l'installation de méthanisation «Chrüzlen», nouvellement certifiée naturemade star,

Électricité: Quantités produites et vendues



Les données des ventes de 2022* et 2023 ne sont pas encore connues.

Chaleur à distance: Quantités produites et vendues



avec une quantité d'énergie thermique de 6 GWh/an. La quantité de production de chaleur à distance naturemade (0 point) est restée stable avec 238 GWh/a, alors qu'une augmentation de plus de 100 pour cent a été enregistrée dans le domaine de la production d'énergie thermique avec le label naturemade ressources star. Cela s'explique par le fait que l'UIOM Limeco est certifiée naturemade ressources star depuis 2023.

Une analyse comparative des chiffres de vente disponibles* de 2022 avec les valeurs analogues de 2021 montre que la chaleur à distance naturemade a continué à être vendue principalement par IWB et partiellement par Limeco. Les ventes de produit naturemade (1-3 points) de 2022 sont restées stables par rapport à l'année précédente (-1%). Il n'y avait pas de licence de livraison pour le chauffage à distance naturemade star en 2022, et de la chaleur à distance naturemade ressources star n'a pas encore été vendue.

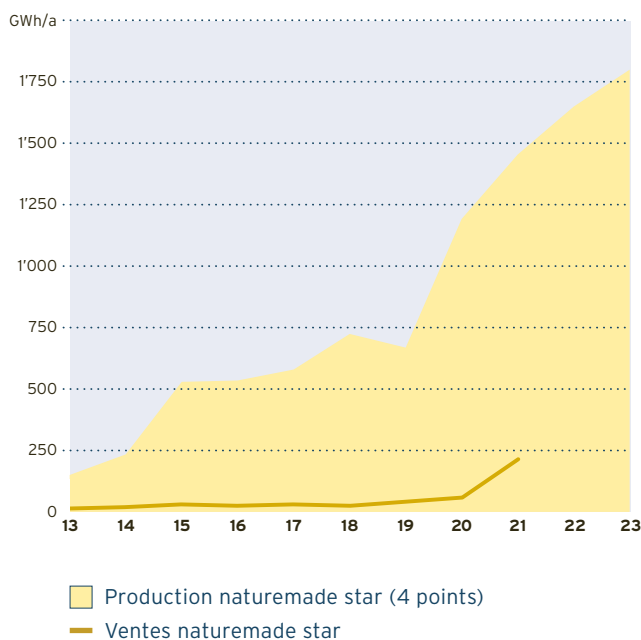
Biogaz

La production de biogaz naturemade star a augmenté de près de 10% en 2023, pour atteindre 1802 GWh/a. Les installations Biolvegaz (Espagne), Schradenbiogas Gröden (Allemagne) et Tube Green (Lituanie) ont nouvelle-

ment obtenu le label de qualité naturemade star. Fin 2023, la quantité de biogaz certifiée provenait d'installations de fermentation de déchets verts, de biogaz agricole et de gaz d'épuration en Suisse, en Allemagne, au Danemark, en Hongrie, en Grande-Bretagne, en Lituanie et en Espagne.

L'analyse des chiffres de vente disponibles* de 2022 avec les valeurs analogues de 2021 montre que la vente de produits de biogaz certifiés a encore augmenté (+15%). Par rapport aux quantités produites, les quantités vendues sont beaucoup plus faibles, car le biogaz naturemade star n'a été vendu que partiellement par le biais de produits de biogaz certifiés. Les quantités de production restantes ont été commercialisées sans utilisation du label. Malgré la différence entre la production et la livraison, le biogaz naturemade star peut connaître des pénuries ponctuelles, c'est pourquoi les entreprises de livraison ne peuvent pas augmenter davantage les quantités correspondantes. Néanmoins, le biogaz naturemade star est le label le plus important en Suisse pour garantir une qualité de production élevée, en particulier pour le biogaz importé.

Biogaz: Quantités produites et vendues



Les données des ventes de 2022* et 2023 ne sont pas encore connues.

naturemade en chiffres

Nombre total de licences 2023	313
dont pour la production d'énergie	223
dont pour la distribution d'énergie	90
Nouvelles certifications 2023	7
dont pour la production d'énergie	7 (245 GWh/a)
dont pour la distribution d'énergie	0
Recertifications	39
Quantités produites et vendues, au total (Valeurs totales de tous les systèmes énergétiques, comparaison avec l'année précédente)	
Production 2023	17.0 TWh/a (+3%)
dont naturemade star (4 points)	4.8 TWh/a (+4%)
dont naturemade (0 point)	11.8 TWh/a (+2%)
dont naturemade ressources star	0.4 TWh/a (+39%)
Ventes 2021*	7.0 TWh/a (+11%)
dont naturemade star	1.3 TWh/a (+50%)
dont naturemade (1-3 points)	5.7 TWh/a (+4%)

* En raison d'un décès au sein d'une société d'audit, seuls 81% des audits relatifs à l'année 2022 étaient disponibles au moment de l'impression.

Fonds écologique naturemade

Avec l'énergie certifiée naturemade, les producteurs d'énergie ainsi que les clients qui achètent cette énergie apportent une contribution importante à la production d'énergie écologique. En effet, pour chaque kilowattheure d'électricité vendu, les fournisseurs de produits électriques naturemade star sont tenus de verser 0.7 centime dans un fonds écologique. Les moyens du fonds sont utilisés pour des mesures d'écologisation visant à promouvoir la biodiversité ainsi que pour le développement de la production d'énergie écologique ou pour des mesures d'efficacité énergétique.

Promotion de la production d'énergie écologique (et de l'efficacité énergétique)

Depuis le début de l'année 2022, VUE a adapté le mécanisme de promotion. Désormais, toutes les livraisons d'électricité naturemade star sont soumises au fonds. L'électricité certifiée naturemade star produite à partir de nouvelles énergies renouvelables (PV, vent, biomasse, centrales hydrauliques sur eau potable) en fait également partie. Dans ce cadre, la promotion de la production d'électricité écologique est obtenue par le biais des exigences minimales dans tous les produits d'électricité naturemade. Les quotas minimaux de courant naturemade star sont augmentés chaque année. Avec la modification du mécanisme de soutien, les gestionnaires de fonds écologiques peuvent utiliser les moyens de fonds aussi bien

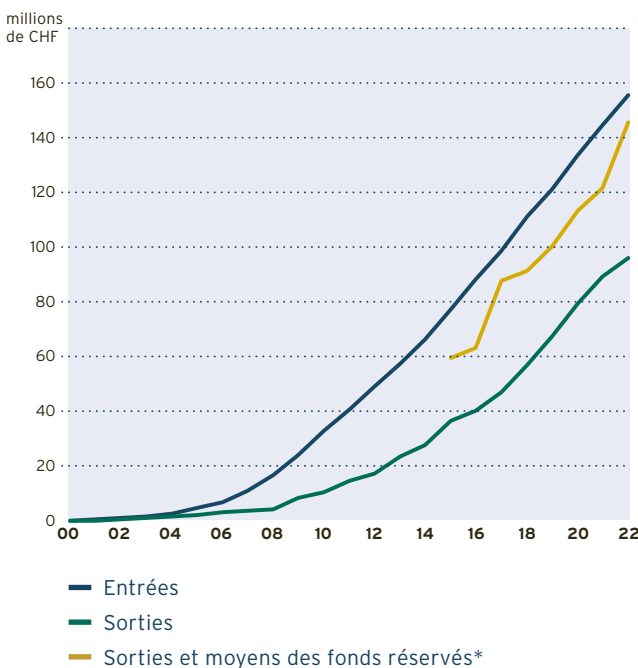
pour des mesures d'écologisation que pour le développement de la production d'énergie écologique ou pour des mesures d'efficacité énergétique. Les moyens de fonds, provenant des centrales hydrauliques naturemade star doivent principalement être utilisés pour la promotion de la biodiversité - seul 10% maximum peuvent être utilisés pour le développement de la production d'énergie écologique et l'efficacité énergétique. En revanche, les fonds provenant des nouvelles énergies (NEM) naturemade star peuvent être utilisés pour les deux domaines.

L'évaluation des fonds écologiques naturemade montre qu'en 2022, environ 40% des contributions versées proviennent des nouvelles énergies renouvelables et environ 60% de l'énergie hydraulique. En 2022, les gestionnaires de fonds écologiques n'ont pas encore utilisé de moyens significatifs pour la production d'énergie écologique ou l'efficacité énergétique, la majeure partie a été investie dans des mesures d'écologisation en faveur de la biodiversité.

Les fonds écologiques en chiffres

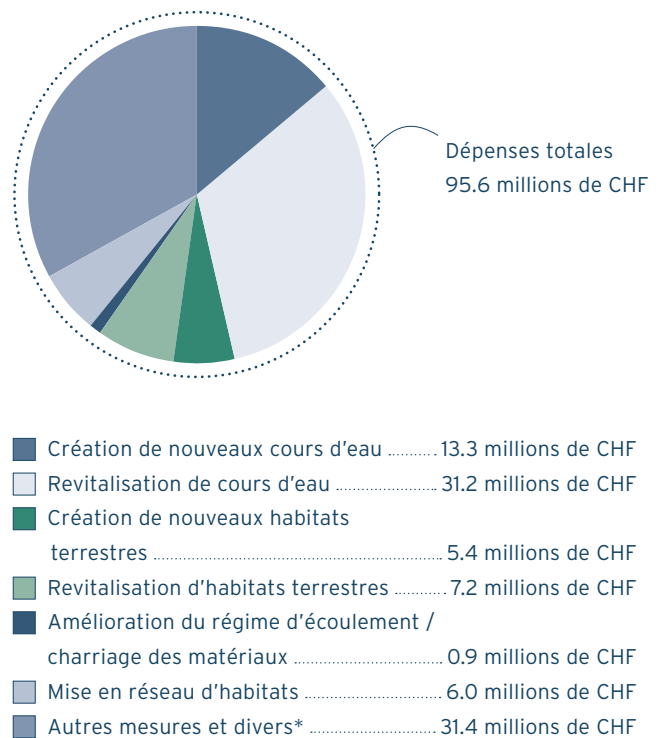
Les mesures à financer par les fonds écologiques sont décidées par un comité de pilotage composé de représentants de la société de production d'électricité, des autorités locales et des organisations environnementales actives au niveau régional.

Entrées et sorties (cumulées) de tous les fonds écologiques de 2000 à 2022



* Chiffres collectés depuis 2015

Dépenses des fonds par domaine d'utilisation (2000-2022)



* Mesures spéciales de promotion des espèces, lutte contre les néophytes, contrôles d'efficacité, entretien, acquisition de terrains, campagnes d'information, programmes pour les jeunes, création de sentiers didactiques, gestion du fonds

Entre 2000 et 2022, un total CHF 155.9 millions a été versé dans les fonds écologiques (voir graphique page 6, en bas à gauche). En 2022, les preneurs de licence ont effectué des apports d'environ CHF 11 millions. Pour 2023, VUE s'attend à des apports similaires. Depuis 2000, des projets ont été partiellement ou entièrement financés à hauteur de CHF 95.6 millions au total, ce qui correspond à 62% de l'ensemble des apports des fonds. Un montant supplémentaire de CHF 50 millions (32%) est déjà réservé pour des projets. Les projets de renaturation nécessitent souvent des études approfondies et une planification à long terme. Il en résulte que les avoirs du fonds augmentent parfois à court terme, avant que les fonds ne puissent être dépensés pour des mesures judicieuses.

Utilisation des moyens des fonds

VUE réalise chaque année une enquête sur le fonds écologique et analyse les mesures effectuées. En 2022, près de CHF 7 millions ont été investis dans des revalorisations écologiques. 7 km de cours d'eau et de rives de

lacs ainsi que 5 ha d'habitats ont ainsi été revitalisés ou créés.

L'illustration précédente (page 6, en bas à droite) montre les mesures financées par les fonds écologiques selon leur utilisation entre 2000 et 2022. Plus d'informations sur l'utilisation des moyens des fonds:

www.naturemade.ch/fr/fonds-écologiques.html

Transmission de projets de fonds

La plateforme en ligne pour la transmission des projets de revalorisation soumis aux fonds naturemade potentiellement intéressés est disponible depuis 2016. En 2023, sept demandes ont été soumises à la VUE. Le secrétariat les a transmises à des organes de fonds sélectionnés pour examen. Energie Thun, ewb et ewz ont poursuivi le traitement des demandes. Jusqu'à présent, un projet a reçu une promesse de mise en œuvre, quatre sont encore en suspens et deux projets ont été refusés.

Plus d'informations sur la plateforme en ligne:

www.naturemade.ch/fr/demande-de-soutien-703.html

Exemple d'une mesure effectuée en 2022:

Renaturation des bords de Gailingen West près de Diessenhofen SH

Une zone riveraine a été renaturée sur une longueur de 100 mètres en aval du Rhin, à côté de la zone riveraine déjà renaturée des bords de Gailingen. Le mur en béton massif existant (petite photo) a été démolé et remplacé par une berge plate en gravier proche de l'état naturel. Pour remplacer les arbres abattus dans le cadre de la

renaturation, 12 nouveaux arbres indigènes ont été plantés le long du chemin pédestre. D'importants moyens provenant du fonds naturemade star des centrales électriques de Schaffhouse ont été utilisés pour les mesures de revitalisation.



Le talus a été végétalisé avec des arbustes indigènes et une prairie sauvage a été semée, ce qui augmente la biodiversité. (Photos: KW Schaffhausen)

Projets, activités et développements

VUE poursuit la vision «100% d'énergie écologique en Suisse jusqu'en 2050 (production et livraison)». Pour ce faire, elle établit des normes écologiques dans différents domaines importants de notre système énergétique et de ressources. Pour remplir sa mission, VUE met en œuvre des projets et développe des contacts et une base de connaissances autour des développements futurs. Nous présentons ici une sélection de projets et d'activités en cours.

Groupe de travail Ordonnance sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité (OGOM)

Le marquage de l'électricité se fait aujourd'hui sur une base annuelle. Pour le marquage de la consommation d'électricité en hiver, il est également possible d'utiliser des garanties d'origine (GO) de production réalisée en été. Cela ne sera plus possible à l'avenir, l'ordonnance du DETEC sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité (OGOM) prévoit un marquage trimestriel de l'électricité à partir du 1^{er} janvier 2027: Pour l'électricité livrée au cours d'un trimestre, il ne sera désormais possible d'utiliser que les GO établies pour la production d'électricité au cours du même trimestre. Ainsi, la saisonnalité de la production et de la consommation d'électricité sera mieux représentée et le marquage de l'électricité sera plus transparent.

Le groupe de travail interne OGOM de la VUE s'est attelé en priorité à la redéfinition des exigences pour les produits électriques naturemade (star). Les membres sont des représentants de cinq EAE, du WWF, de Pro Natura et du secrétariat de la VUE. L'objectif est de créer rapidement une sécurité de planification pour tous les partenaires de la VUE concernés. Les exigences doivent rester crédibles, compréhensibles et attrayantes pour les entreprises de livraison. Celles-ci doivent bénéficier d'une flexibilité suffisante à partir de 2027, période difficile à planifier, afin que le changement se fasse dans de bonnes conditions. Les premières propositions pour les nouvelles exigences de la VUE en matière de produits électriques ont été élaborées. Sur la base de celles-ci, les compositions des produits d'électricité possibles sont modélisées par les partenaires des EAE au sein du groupe de travail. Les membres de la VUE seront ensuite invités à évaluer ces propositions.

Essai sur le terrain & groupe de travail «naturemade realtime»

Pour atteindre cette vision, VUE montre comment tous les systèmes énergétiques peuvent fonctionner de manière renouvelable et écologique. Grâce à la progression de la numérisation, des produits d'électricité en temps réel seront désormais disponibles. De tels produits élargissent le champ d'application possible de l'éco-courant. Cela apporte encore plus de transparence aux clients et clientes finaux, car ils savent exactement quelle quantité d'élec-

tricité ils consomment et avec quelle qualité. Les producteurs d'électricité reçoivent ainsi davantage les bonnes incitations du marché pour qu'à l'avenir les installations de production d'énergie écologique soient construites au bon endroit et produisent les quantités nécessaires.

Pour l'application dans le système de certification naturemade, le secrétariat de la VUE a poursuivi en 2023 un essai sur le terrain en collaboration avec le fournisseur en temps réel aliunid et les EAE participantes (ibw, EW Herrliberg et SIG). Le but est de tester un système de certification basé sur le temps réel et de s'adresser ainsi à de nouveaux groupes cibles. Le groupe de travail composé de représentants d'aliunid, d'AET, de FMB, de Repower, de Fleco Power, de Granular Energy ainsi que du secrétariat de la VUE a défini les exigences possibles. L'objectif est de proposer les premiers produits électriques certifiés en temps réel sur le marché au 1^{er} janvier 2025.



Label de qualité pour les produits d'électricité en temps réel naturemade star

Registre Soundingboard pour les carburants et combustibles renouvelables gazeux et liquides

Les deux offices fédéraux de l'énergie et de l'environnement développent, en collaboration avec Pronovo et l'administration fédérale des douanes, un registre national des garanties d'origine des carburants et combustibles renouvelables gazeux et liquides pour les domaines de la mobilité et du chauffage (eTS/eBS). Ceci est prévu en complément du système GO existant pour l'électricité. Depuis 2021, la VUE soutient le soundingboard dans le développement de ce registre en tant qu'acteur pertinent, en ce sens qu'elle a participé aux réunions et a apporté plusieurs retours d'information consolidés en concertation avec les entreprises de livraison de biogaz naturemade star. En 2023, elle a pris position sur le fonctionnement et le financement du registre. La consultation pour la révision nécessaire de l'ordonnance ainsi qu'une phase pilote sont prévues pour 2024. Selon l'OFEN, le registre devrait être en service dès le 1^{er} janvier 2025.

Agri-PV

En 2023, le secrétariat de la VUE a reçu une demande d'examen pour la certification d'une installation agri-photovoltaïque en Suisse. Sur mandat du comité, VUE a commencé à élaborer des critères possibles en échange étroit avec le groupe de travail «AG Kriterien», ainsi qu'en consultation avec diverses personnes compétentes. Il s'agit d'examiner dans quelles circonstances et avec quels critères supplémentaires, comme par exemple la préservation de la fertilité du sol et la capacité de stockage du CO₂, une telle installation peut être certifiée avec le label naturemade star.

Mobilité électrique avec de l'éco-courant

L'un des axes de l'initiative Mobilité est l'électromobilité avec une énergie 100% écologique. Les emplacements des stations de recharge publiques près des centres commerciaux, des aires de repos ou des filiales Landi sont bien adaptés pour montrer la valeur ajoutée de l'éco-courant naturemade star. Cela offre une possibilité de différenciation par rapport à l'électromobilité standard.

La carte de recharge naturemade star permet déjà aujourd'hui d'obtenir facilement de l'éco-courant de qualité naturemade star à n'importe quelle station de recharge en Europe. Plug'n Roll propose cette carte de recharge et veille à ce que la quantité d'éco-courant consommée soit mise à disposition et prend en charge le supplément de prix pour la qualité naturemade star.



100% d'éco-courant aux stations de recharge publiques Plug'n Roll (Photo: Plug'n Roll)

Dans le cadre de la feuille de route pour la mobilité électrique 2025, VUE a pour objectif d'offrir aux utilisateurs la possibilité de choisir la qualité naturemade star pour le chargement des voitures électriques. Les premiers entretiens avec Charge Point Operators (CPO) et les fournisseurs, notamment Plug'n Roll, MOVE, La Poste & Energie Wasser Bern (ewb), ont porté sur la qualité et la disponibilité de l'éco-courant dans les stations de recharge publiques. Le but est de proposer de l'éco-courant naturemade star dans toutes les stations de recharge publiques. En complément, la vignette d'éco-courant pour les voitures électriques et les vélos électriques sera proposée comme auparavant. Le nombre de vignettes vendues en 2023 a augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 164 unités (2022: 30). Cela est dû en grande partie à l'augmentation des ventes de vignettes pour vélos, car «carvelo» a équipé ses 150 vélos-cargos électriques de vignettes. Le nombre de vignettes pour voitures a en revanche diminué de moitié. Cela s'explique par le fait que deux partenaires de distribution de la vignette éco-courant, TBW et Rhii-Energie, se sont retirés fin 2022. Au total, les deux partenaires de distribution restants ont acheté en 2023 un peu plus de 60 MWh d'éco-courant certifié naturemade star pour les vignettes.



Vignette éco-courant 2023 pour les voitures et les vélos électriques

Révision des directives de certification

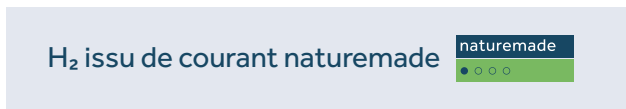
Tous les documents actuels concernant le processus de certification sont publiés sur www.naturemade.ch ou peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la VUE. Les directives de certification de la VUE sont la base des activités de certification de l'association. Elles sont vérifiées chaque année et adaptées si nécessaire. L'adaptation la plus importante en 2023 est la mise à jour de la méthode d'évaluation pour l'écobilan, qui est utilisée pour les modèles caractéristiques. Pour évaluer l'impact global des différents systèmes de production d'énergie, VUE s'appuiera à partir du 1.1.2024 sur la méthode d'évaluation ReCiPe 2016, car l'ancienne méthode, Eco-Indicator 99, est dépassée d'un point de vue technique et n'est pratiquement plus utilisée. Sous la direction du groupe de travail AG Kriterien et avec le soutien d'experts en écobilans, VUE a procédé en 2023 à une révision complète des modèles caractéristiques pour les installations de biogaz et de gaz d'épuration, les installations de bois-énergie, les UIOM et les pompes à chaleur. Dans le cadre de cette mise à jour, le cadre du bilan entre les différents systèmes énergétiques certifiables a en outre été harmonisé et adapté à l'état actuel, et toutes les données de base de l'écobilan ont été actualisées. Le fonctionnement de base de la méthodologie d'analyse du cycle de vie reste inchangé.



Directives de certification naturemade

Déclaration de l'hydrogène issu de courant naturemade

VUE a introduit en 2022 le système de déclaration pour l'hydrogène. La déclaration permet de prouver que l'hydrogène a été produit par électrolyse à partir d'électricité 100% renouvelable et certifiée naturemade. Ce type de garantie d'origine peut p. ex. être utilisé dans la communication de la propre stratégie d'entreprise. Depuis le lancement, le secrétariat a mené des entretiens avec différentes personnes intéressées et des preneurs de licence potentiels, mais n'a pas encore pu utiliser concrètement le système de déclaration. Il n'y a pas eu non plus de demande pour la déclaration sur l'hydrogène dans le cadre des programmes de promotion de Kliik dans le domaine de la mobilité à l'hydrogène. En revanche, les demandes générales concernant les éventuelles certifications naturemade de l'hydrogène ou des technologies PtX ont augmenté, car l'offre était visible dans la communication naturemade via le site web et la newsletter.



Label de qualité pour l'hydrogène produit à partir d'électricité naturemade

Marché de l'efficacité

Le marché de l'efficacité permet de négocier l'efficacité énergétique et d'organiser des manifestations ou des services neutres sur le plan énergétique, en compensant leur consommation d'énergie par des certificats d'efficacité naturemade. Les certificats proviennent d'entreprises qui économisent plus d'énergie que nécessaire sur la base de leurs conventions d'objectifs avec la Confédération. Les membres fondateurs du marché de l'efficacité sont ewz, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), SuisseEnergie et la VUE. En 2023, EKZ, SIG et Nvalue ont également participé au marché de l'efficacité en tant que preneurs de licence.



L'AG de la VUE 2023 chez Energie Thun AG a été organisée de manière énergétiquement neutre (Photo: VUE)

L'année dernière, la Journée de l'industrie 2023 de Swissmem, les colloques de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et l'assemblée générale de la VUE ont été organisés de manière neutre en énergie. Les imprimés de l'AEnEC ont également pu être produits de manière neutre en énergie. Au total, 290 MWh de certificats d'efficacité ont été vendus en 2023 via le marché de l'efficacité. Par rapport à l'année précédente, le revenu a diminué d'environ 30%. Cela s'explique en premier lieu par le fait qu'en 2023, la fête des collaborateurs d'EKZ n'a plus participé au marché de l'efficacité (revenu en 2022: 420 MWh).

Enquête de marché

De 2009 à 2022, VUE a réalisé l'enquête de marché sur la vente de produits d'énergie renouvelable pour le compte de l'OFEN. Au printemps 2023, la section Energies renouvelables de l'OFEN a décidé de ne plus faire réaliser l'enquête de marché. Le comité de la VUE a alors décidé de ne pas réaliser d'enquête de marché en 2023. En lieu et place, VUE doit analyser quelles données de marché doivent être collectées à l'avenir et à quelles fins de la VUE, et sous quelle forme cela peut se faire le plus simplement possible. Les clarifications correspondantes étaient encore en cours au 31 décembre 2023.

Activités de communication

Le sponsoring, les annonces, les articles, les fiches d'information, les newsletters et les activités sur les réseaux sociaux permettent de rendre naturemade visible.

Stratégie naturemade Social Media

VUE a poursuivi sa présence sur les médias sociaux (Facebook, LinkedIn et X (anciennement Twitter)), y compris avec des contributions payées ou sponsorisées. Le marketing sur LinkedIn a été davantage axé sur des histoires rédactionnelles et moins sur des messages publicitaires continus. Les contributions doivent transmettre l'essentiel du contenu sur le canal lui-même et susciter en premier lieu l'engagement, c'est-à-dire les interactions et, au-delà, la portée.

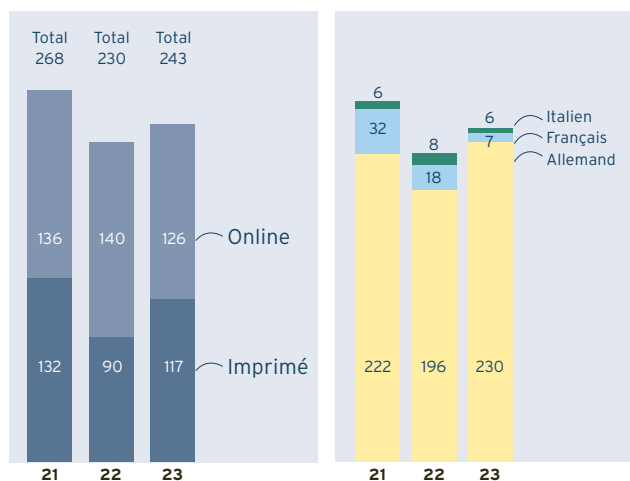
Événements

En 2023, le «Cinéma Solaire» a de nouveau été organisé, avec VUE naturemade comme sponsor de la tournée. Le Cinéma Solaire a atteint plus de 2000 visiteurs à Bâle, Berne, Winterthur et Zurich avec ses projections en plein air alimentées par l'énergie solaire. VUE naturemade a été présenté avant les projections et est apparu avec son logo sur toutes les affiches, les flyers et le site Internet, ainsi qu'au générique du film et, nouvellement, dans un spot de cinéma

Citations dans les médias

Au total, 243 articles contenant au moins un mot-clé pertinent ont été publiés l'année dernière. Ces chiffres proviennent de l'observation des médias de la VUE (via ARGUS), qui comprend les médias imprimés suisses, les sites web d'information, la radio et la télévision en Suisse ainsi que les messages sur les médias sociaux comme Facebook, Youtube ou les blogs. Par rapport à l'année précédente (230 articles), le nombre d'articles a augmenté de 6%. Cette augmentation est surtout due au domaine de la presse écrite, alors que les mentions sur les sites d'information et dans les domaines des médias sociaux ont légèrement diminué. Pour augmenter la présence médiatique de naturemade, l'association a besoin que ses membres placent aussi régulièrement naturemade lors de leurs apparitions publiques.

Nombre d'articles publiés par type de média et langue, 2021 à 2023



Source: Argus

Articles

Des articles rédigés par le secrétariat de la VUE ou par des membres du comité ont été publiés dans les médias suivants:

- Article de blog sur www.eco-auto.info, anciennement «Écomobiliste» de l'ATE (janvier 2023), article «Pourquoi votre voiture électrique devrait rouler avec 100% d'éco-électricité».
- Article dans le magazine spécialisé «Aqua & Gas» (édition 2/2023), article «naturemade-Zertifizierung: Garantie für ökologische Wärme und Kälte».
- Article d'introduction dans l'annuaire Energiezukunft Schweiz (novembre 2023), «Eine ökologische Energieversorgung ist möglich!» (auteur: Stella Jegher, Pro Natura)
- Article spécialisé dans l'annuaire Avenir Energiezukunft Schweiz (novembre 2023), article «Wie ökologisch sind Sie unterwegs?»



Annonce dans «Fokus Innovation» (supplément du magazine économique BILANZ, 12/2023)

Comptes annuels

La mise en œuvre du développement a influencé une nouvelle fois les travaux du secrétariat en 2023. Par rapport au budget 2023, décidé par le comité conformément aux statuts et confirmé par l'assemblée générale le 22 juin 2023, il en résulte un excédent de CHF 95'167.

Au 1^{er} janvier 2024, le VUE disposera donc toujours d'un capital propre de CHF 458'776.

Bilan au	31.12.2023	31.12.2022
en CHF		
ACTIFS		
Actifs circulants		
Compte de l'association	802'697	638'306
Compte d'épargne	0	0
Créances résultant des livraisons et prestations	65'681	94'087
Ducroire	0	0
Crédit de TVA	53'111	19'974
Actifs de régularisation	2'855	9'028
Actifs totaux	924'343	761'394
PASSIFS		
Capital étranger à court terme		
Dettes résultant des livraisons et prestations	371'908	351'505
Passifs de régularisation	93'659	46'280
	465'567	397'785
Total capitaux de tiers	465'567	397'785
Capital propre		
Bénéfices non distribués	458'776	363'609
Total passifs	924'343	761'394

Remarque: les chiffres ayant été arrondis, de légers écarts peuvent apparaître dans les totaux.

Compte des profits et pertes pour	2023	2022
en CHF		
Recettes provenant des certifications et licences		
Taxes de certification	22'750	36'950
Taxes de licence fixes	60'336	62'692
Taxes de licence variables	1'308'095	1'250'401
Audits spécialisés	15'031	77'146
Conseils spécialisés	2'500	0
Modification du croire, pertes sur débiteurs	-7'500	-11'968
	1'401'212	1'415'221
Cotisations des membres	297'339	312'077
Recettes provenant de projets particuliers		
Enquête de marché	0	30'116
Vignette éco-courant	372	717
Marché de l'efficacité	700	750
	1'072	31'583
Recettes d'exploitation totales	1'699'623	1'758'881
Dépenses liées à la certification		
Direction de projet, administration	-131'209	-130'823
Communication et soutien aux membre	-120'571	-177'676
Newsletter, site internet, rapport annuel, gestion des fonds	-70'300	-86'590
Déroulement de la certification	-354'219	-344'219
Audits spécialisés	-15'031	-77'146
Interface garantie d'origine (GO)	-16'968	-14'983
Activités internationales	-8'758	-6'321
Marketing global	-158'618	-174'179
Conseils spécialisés, nouveaux systèmes énergétiques, modèles caractéristiques	-169'675	-140'802
	-1'045'347	-1'152'739
Dépenses liées à l'association		
Secrétariat	-204'980	-200'569
Comptabilité et révision	-15'087	-24'633
	-220'067	-225'202
Dépenses liées aux projets particuliers		
Manifestations	-101'336	-47'568
Développement VUE	-112'554	-46'446
Enquête de marché	-9'909	-66'996
Vignette éco-courant	-18'671	-21'755
Marché de l'efficacité	-2'480	-6'652
	-244'950	-189'418
Autres charges d'exploitation		
Affiliations	-5'018	-5'153
Protection de la marque	-1'620	-11'579
Frais d'impression, stands lors des salons et expositions, traductions	-7'872	-15'789
Matériel de bureau, port et frais	-9'487	-21'173
Licences bases de donnée et software	-69'735	-115'433
TVA non récupérable, divers	-272	-1'447
	-94'003	-170'574
Charges financières	-101	-2'056
Recettes extraordinaires	12	35
Dépenses totales	-1'604'456	-1'739'954
Pertes annuelles/bénéfice annuel	95'167	18'927



TREUHAND | STEUERN | REVISION

Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision
an die Mitgliederversammlung des
VUE Verein für umweltgerechte Energie, Zürich

ANCORA Treuhand AG
Einsiedlerstrasse 34b
8820 Wädenswil
T +41 (0)44 783 00 10
info@ancora-treuhand.ch
www.ancora-treuhand.ch

Wädenswil, 20. März 2024

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung und Anhang) des **VUE Verein für umweltgerechte Energie** für das am 31. Dezember 2023 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

ANCORA Treuhand AG

Qualified Electronic Signature - CH (ZertES)

Lukas Wiederkehr
22.03.2024

Lukas Wiederkehr
Betriebsökonom FH
zugelassener Revisor
(Mandatsleiter)

Qualified Electronic Signature - CH (ZertES)

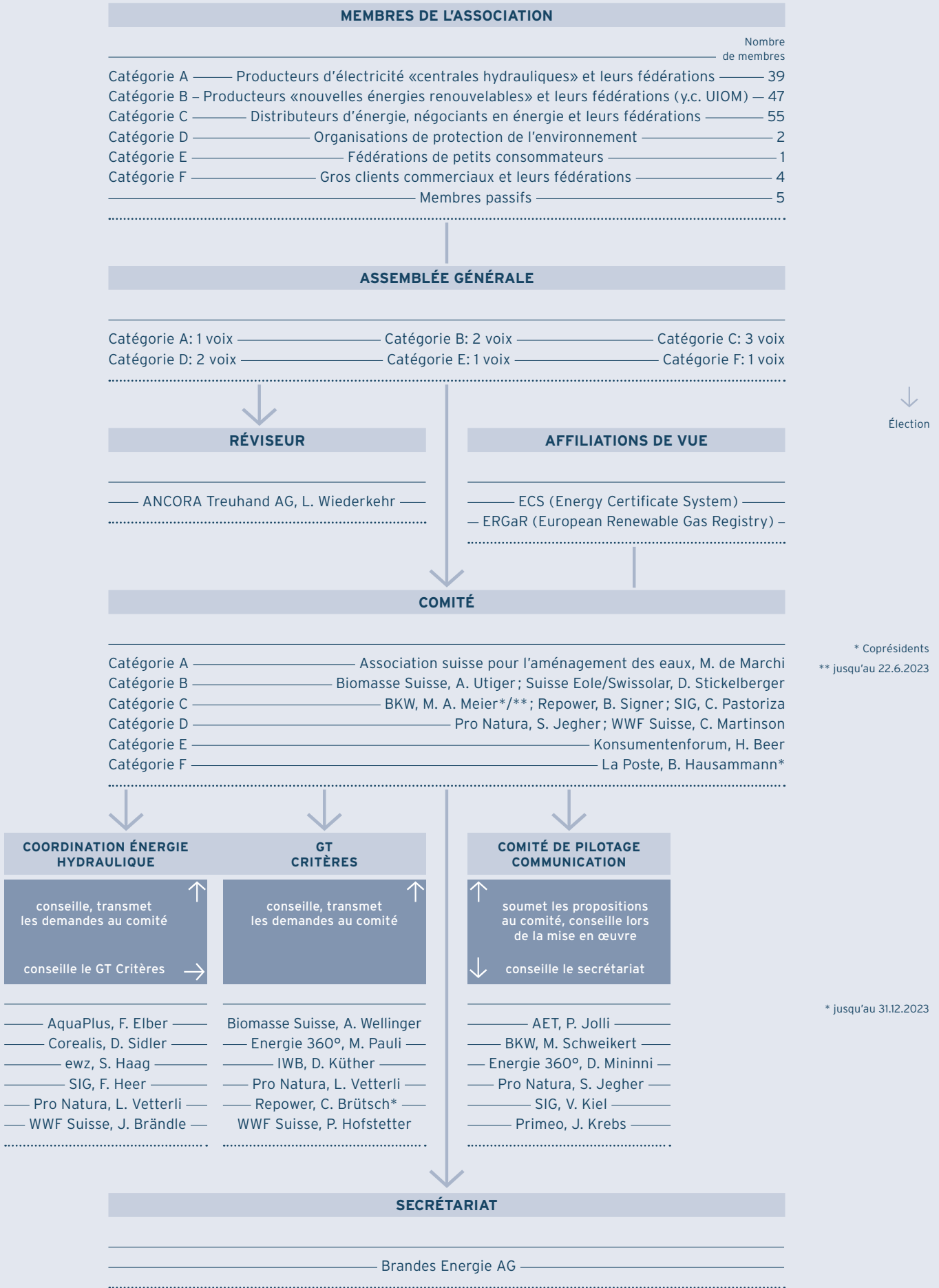
Stefano Carotenuto
22.03.2024

ppa. Stefano Carotenuto
Treuhandler mit eidg. Fachausweis

Beilagen:

- Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung und Anhang)
- Antrag des Vorstands über die Verwendung des Bilanzgewinns

Organigramme de VUE (décembre 2023)



* Coprésidents
** jusqu'au 22.6.2023

* jusqu'au 31.12.2023

naturemade

VUE Association pour une énergie
respectueuse de l'environnement
Molkenstrasse 21
CH-8004 Zurich
T +41 44 213 10 21
info@naturemade.ch
www.naturemade.ch